

3.0 crédits	30.0 h	1q
-------------	--------	----

Enseignants:	Legrève Anne ; Bragard Claude (coordinateur) ;
Langue d'enseignement:	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés :	<p>Importance et évolution de la médecine des plantes avec le développement de l'agriculture. Aperçu des grandes causes de maladies ou de dégâts sur les plantes cultivées : conditions abiotiques défavorables, molécules infectieuses, microorganismes, plantes parasites ou adventices, ravageurs. Interactions avec les plantes au niveau cellulaire et de la plante entière. Interactions dynamiques des causes-plantes-environnement physico-chimique et biologique. Pour chacune des causes de dégâts: un rappel des caractéristiques générales, les bases de la classification et du diagnostic, les exigences écologiques, la genèse des dégâts et la nature de ceux-ci, les modes de dissémination et de survie. Les principes et possibilités de lutte en sont dégagés. Dynamique des populations d'organismes nuisibles et des dégâts dans les cultures, causes de fluctuation des dégâts, seuil de nuisibilité et seuil économique de lutte, systèmes de prévision des dégâts et d'avertissement. Les stratégies de protection des cultures: mesures de quarantaine, pratiques culturales, résistance variétale, lutte chimique (avec les problèmes de résistance, de résidus, de l'effet sur l'environnement), lutte biologique, protection et production intégrées. Pour ces stratégies, analyse des principes, du cadre, et des modalités générales de réalisation, des avantages et des désavantages.</p>
Acquis d'apprentissage	<p>Compréhension des bases de la protection des végétaux au sens large. Capacité de prendre l'objectif de santé végétale en compte dans diverses modalités de productions végétales et d'adapter en conséquence les mesures phytosanitaires.</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Cycle et année d'étude :	<p>> Master [120] bioingénieur : sciences agronomiques</p> <p>> Master complémentaire en protection des cultures tropicales et subtropicales (master international)</p> <p>> Master [60] en sciences biologiques</p>
Faculté ou entité en charge:	AGRO